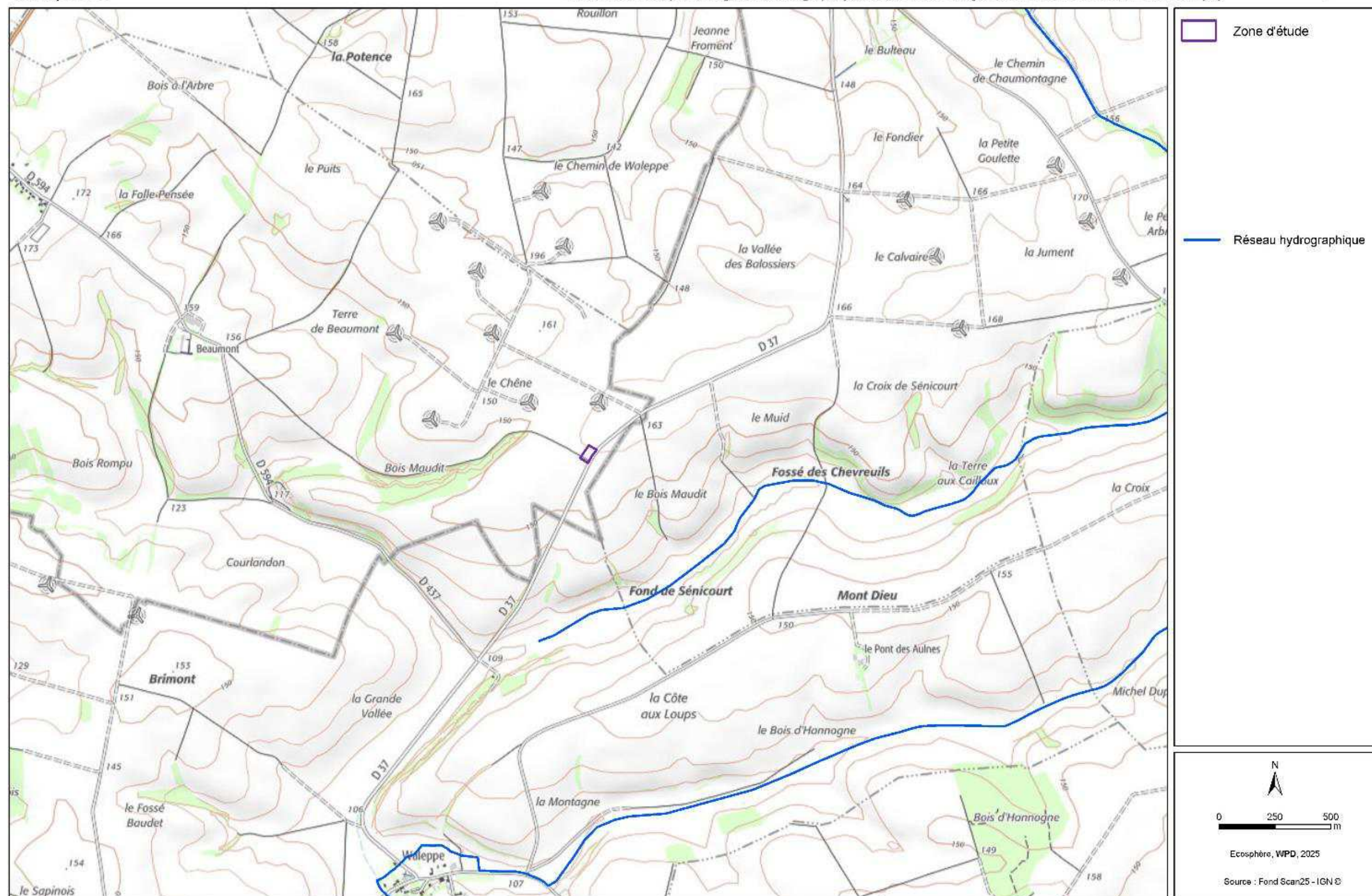




Carte 3 : Localisation du réseau hydrographique (d'après l'extrait du fond topographique SCAN25 de l'IGN)

## 2.2.2 POTENTIALITES DE PRESENCE DE ZONES HUMIDES

### 2.2.2.1 *Zones à Dominante Humide*

En région Hauts-de-France, la cartographie des « Zones à Dominante Humide » (ZDH) a principalement été réalisée par photo-interprétation, au sein des bassins Artois-Picardie et Seine-Normandie. C'est pourquoi, cette cartographie ne constitue pas une délimitation au sens de la loi. Elle présente, en revanche, d'autres finalités :

- améliorer la connaissance : constitution d'un premier bilan permettant de suivre l'évolution de ces espaces ;
- être un support de planification et de connaissance pour l'Agence de l'Eau et ses partenaires ;
- être un outil de communication interne et externe en termes d'information et de sensibilisation ;
- être un outil d'aide à la décision pour les collectivités ;
- fournir un cadre pour l'élaboration d'inventaires plus précis.

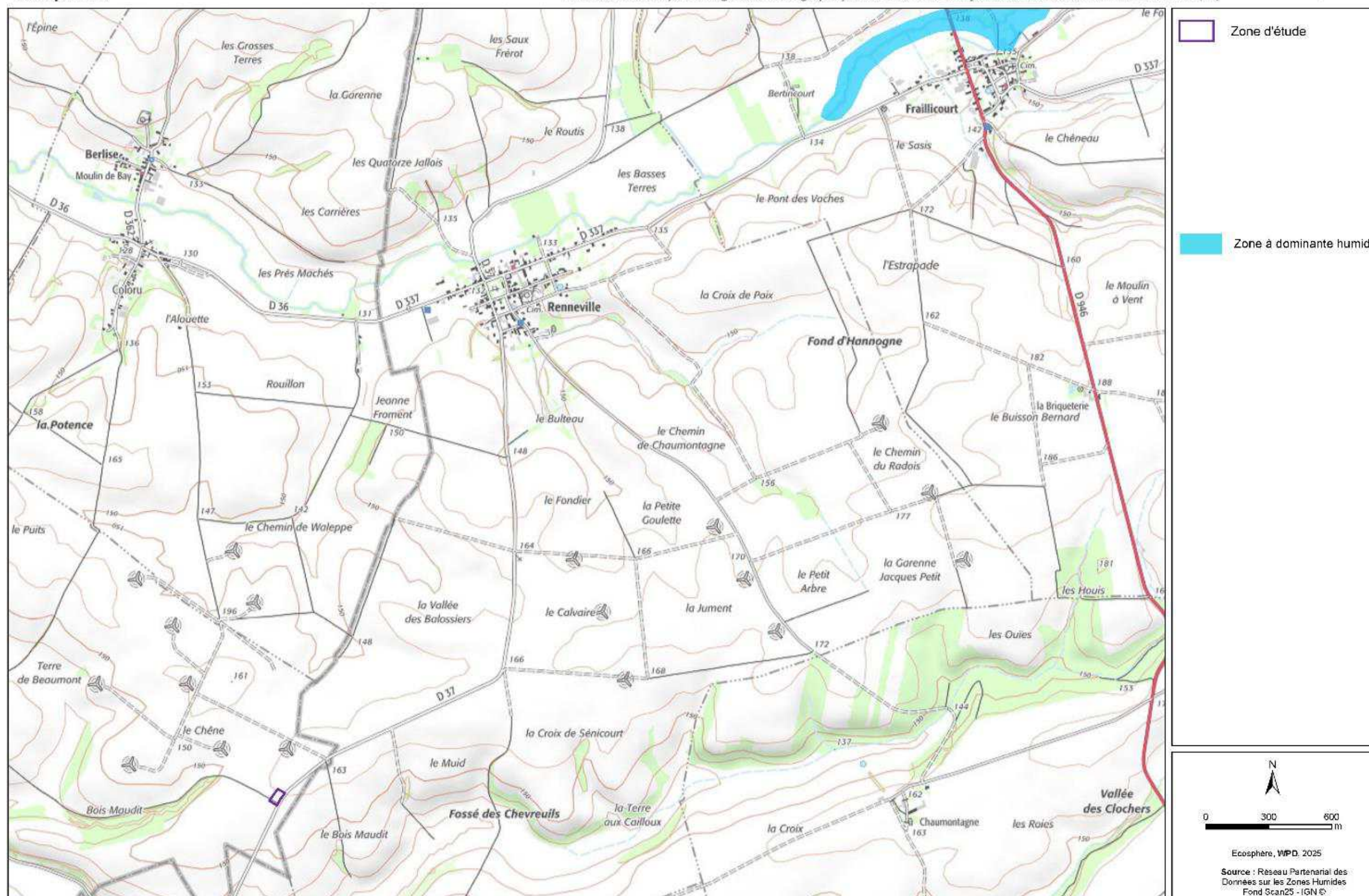
L'AEI n'est pas directement concernée par une ZDH. La plus proche se situe à plus de 4,2 km au nord-est, représentée par une portion du cours d'eau « La Malacquoise » (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

### 2.2.2.2 *Probabilité de présence des zones humides*

La cartographie de « probabilité de présence des milieux humides » permet de définir la probabilité de présence (allant de 0 à 100) des zones humides en tout point du territoire. Cette carte est issue d'un modèle national, alimenté par des variables environnementales (réseau hydrographique, relief et matériau parental) et des données "terrain" d'archive, issues de bases de données nationales (INPN, IFN et DoneSol). Les variables environnementales dérivées du RGE ALTI® et de la BD TOPAGE® qui ont alimenté le modèle sont le dénivelé au cours d'eau, l'indice topographique d'humidité et l'indice topographique de position (Source : MNHN – Patrinat).

L'examen de ces données met en évidence que la zone d'étude est caractérisée par une très faible probabilité de présence de zones humides (Carte 5).

**Ainsi, d'après l'étude des cartes précédentes (Erreur ! Source du renvoi introuvable., Carte 5), les potentialités de présence de zones humides au sein de la zone d'étude apparaissent comme très faibles.**



Carte 4 : Localisation des zones à dominante humide (d'après reseau-zones-humides.org)



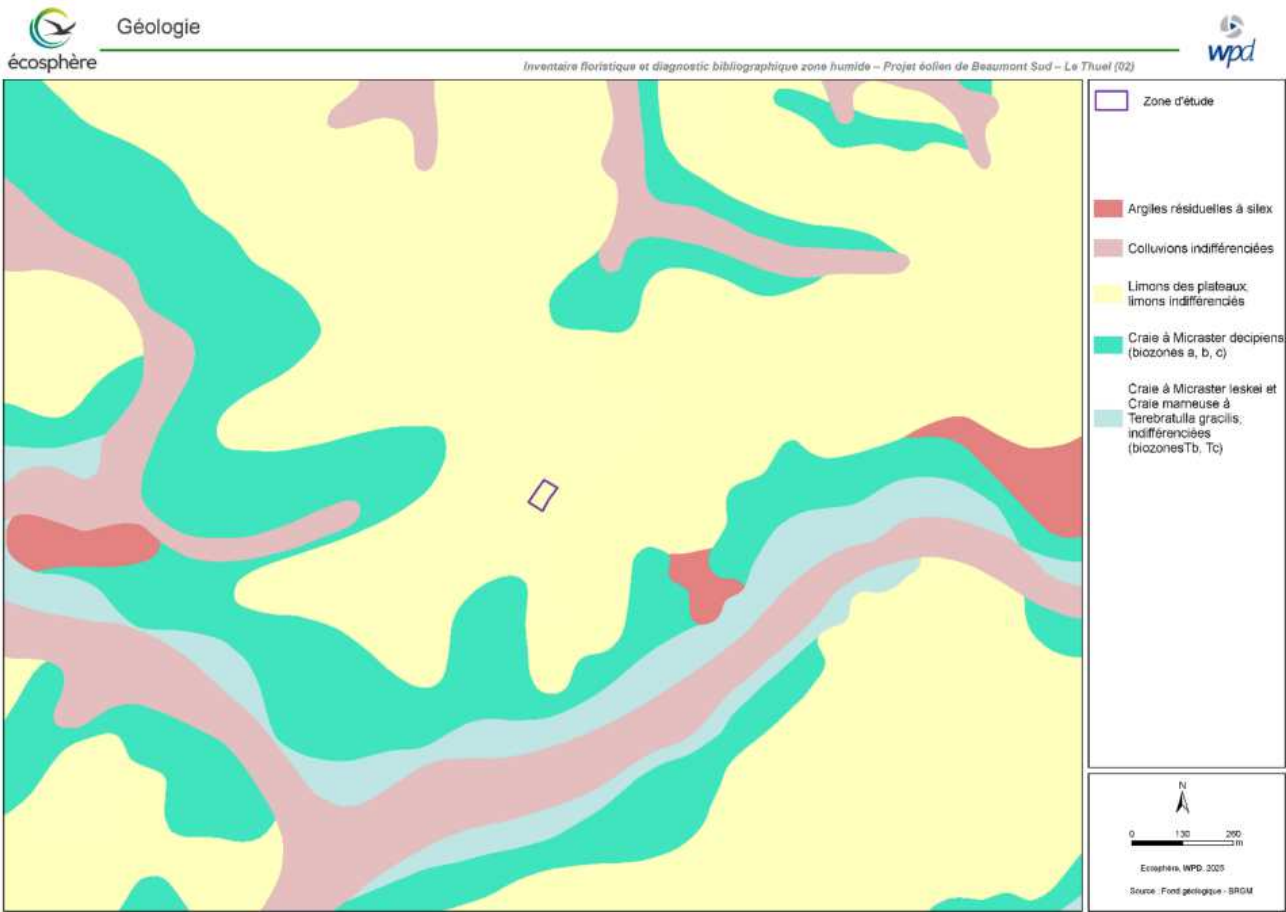
Carte 5 : Probabilité de présence de zones humides (d'après réseau-zones humides.org)

2.2.3 **GEOLOGIE**

La cartographie géologique au 1/50 000 éditée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) est utilisée pour décrire le contexte géologique dans lequel s’inscrit la zone d’étude.

D’après la carte géologique, celle-ci est composée d’un unique substratum : limons des plateaux, limons indifférenciés (Carte 6). Il s’agit de dépôts sédimentaires meubles continentaux, d’origine éolienne, composés principalement de grains de quartz dont la taille moyenne est située aux alentours de 20 µm (BRGM, 2012).

**L’analyse de la carte géologique traduit ainsi une très faible potentialité de présence de zones humides au sein de la zone d’étude.**



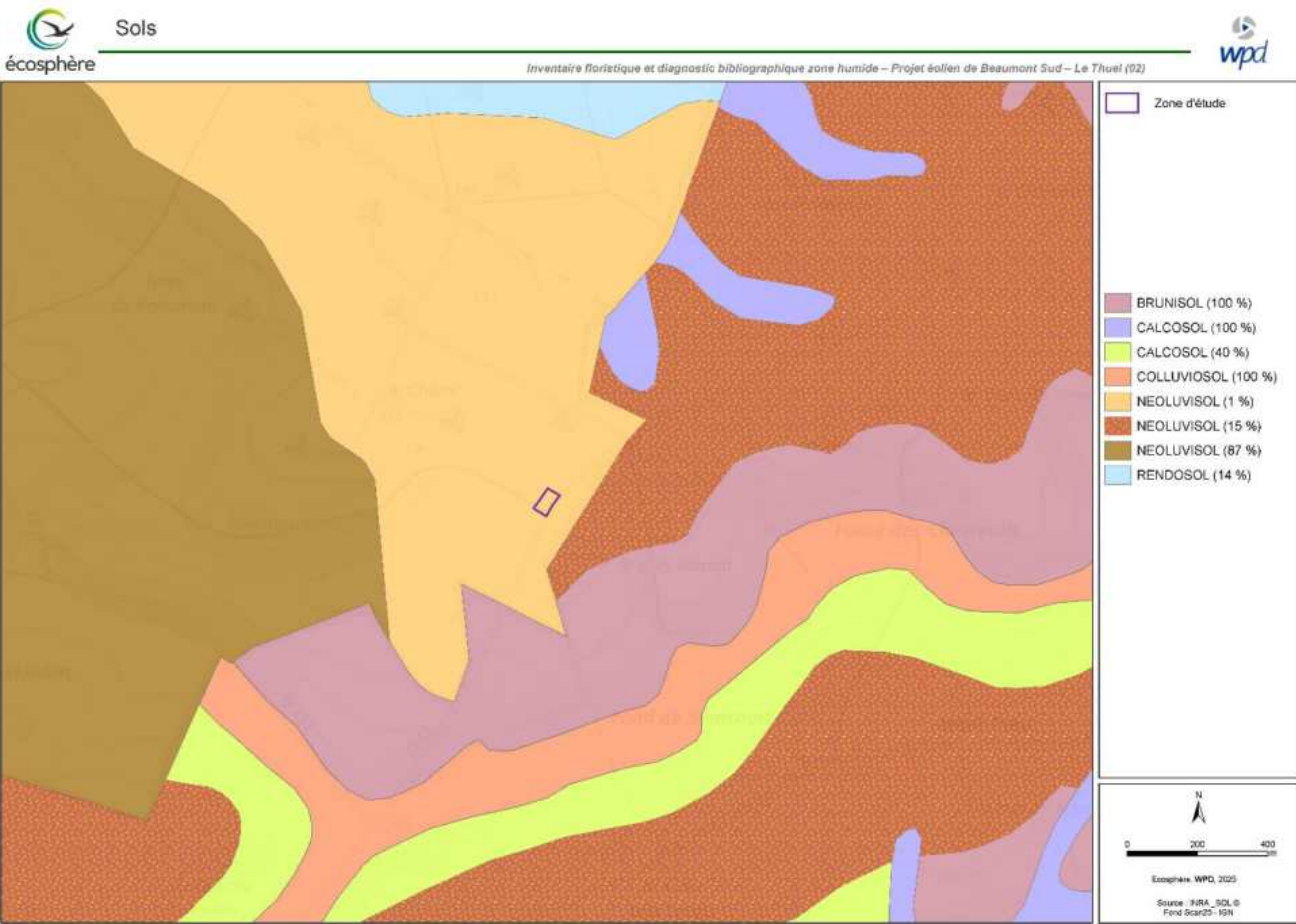
Carte 6 : Extrait de la carte géologique de France au 1/50 000 vecteurs harmonisés (d’après BRGM)

2.2.4 **PEDOLOGIE**

Le contexte pédologique indique que le projet est concerné par 1 UCS (Unité Cartographique de Sol, Carte 7) :

- l’UCS n°136.0 « Plateaux limoneux faiblement lessivés, cultivés, humides, du Marlois Porcien ».

Le type de sol dominant est le **Néoluvisol** ; caractérisé par des sols proches des luvisols mais dont les processus de lessivage vertical (entraînement en profondeur) d’argile et de fer essentiellement, s’avèrent moins marqués. Les luvisols sont des sols épais qui présentent une bonne fertilité agricole malgré une saturation possible en eau dans les horizons supérieurs en hiver.



Carte 7 : Extrait de la carte des sols (d’après Géoportail)

Les compositions de cette UCS sont détaillées ci-après :

UCS 136.0

